

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20049743

e.

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

03 -04- 2020

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**

N° d'entreprise : **0402 932 258**

Nom

(en entier) : **MESSER EUTECTIC CASTOLIN BENELUX**

(en abrégé) : **MEC BENELUX**

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Ateliers 11, 7850 Enghien**

Objet de l'acte : Nomination administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires tenue le 23 mai 2018:

L'assemblée confirme la décision du Conseil d'Administration procédant à la nomination de Mr John Emholz à la fonction d'administrateur en remplacement de Mr Peter Schaaf. Le mandat de Mr Emholz a une durée de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires que aura lieu en 2024.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires tenue le 22 mai 2019:

L'assemblée constate que les mandats d'administrateur de messieurs Mosser et Kirchgassner se terminent à la date de cette assemblée. L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateur de Mr Martin Kirchgassner et Mr Jörg Mosser pour une période de six ans jusqu'à l'issue l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires qui aura lieu en 2025.

Extrait de la procuration en date du 23 mars 2020:

M Bart Vanstaen, avocat chez PwC Legal BV, a été autorisé à signer et à déposer, au nom de la Société, les formulaires de publication I et II en vue de la publication des décisions susmentionnées aux annexes du Moniteur Belge.

Pour extrait conforme

M Bart Vanstaen
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).